

Date de création : septembre 2006

1^{ère} révision : janvier 2014

2^{ème} révision : novembre 2020

Nombre de pages : 4

FORMATION

« La gestion du coût des accidents du travail et maladies professionnelles » :

2 jours – 14 heures

OBJECTIFS :

Appréhender la tarification AT/MP et ses conséquences financières pour l'entreprise

Prévenir et maîtriser le coût des AT/MP

Améliorer la gestion administrative des AT/MP

PARTICIPANTS :

Responsables Administratifs et Financiers

Responsables HSE

DRH

Responsables Juridiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie participative favorisant les échanges entre les participants et l'intervenant.

Alternance entre théorie et pratique

Evaluation des connaissances tout au long de la formation

QCM en fin de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation théorique et pratique en salle (exposés, questions, réponses, exercices).
- Vidéo projecteur.

PRÉREQUIS

- Aucun
- Public en situation de handicap, contacter notre référent : contact@aimr-ingenierie.fr

DUREE : 1 jour

TARIF : nous consulter

PROGRAMME

« La gestion du coût des accidents du travail et maladies professionnelles »

Les Connaissances Techniques

1ère partie : la Tarification AT

Les règles de tarification AT :

Les organismes en charge de la tarification AT

Les modes de tarification : collective, mixte et réelle

Le numéro de risque

Calcul du taux et écrêtement

Les documents comptables:

Le compte-employeur

La Feuille de Calcul

Exercices

2ème partie : Accident du Travail et Maladie Professionnelle

La Déclaration d'Accident du Travail :

Définition et déclaration de l'accident de travail

La procédure de prise en charge

La Déclaration de Maladie Professionnelle:

Définition et déclaration de la maladie professionnelle

La procédure de prise en charge

L'incapacité permanente de travail :

Définition de l'incapacité et notification de rente

La rechute et la nouvelle lésion

Définition de la rechute et de la nouvelle lésion

La procédure de prise en charge

L'imputation au compte-employeur

3ème partie : Le Contentieux

Le contentieux de la tarification :

Définition et procédure : CRAM, CNIT, CCass

Les motifs : Erreurs dans le calcul du taux, MP et compte spécial...

Le contentieux général :

Définition et procédure : CRA, TASS, C.A, CCass

La contestation en matière d'accident du travail

La contestation en matière de maladie professionnelle

La contestation de la rechute et de la nouvelle lésion

Le contentieux médical

Définition et procédure : TCI, CNIT, CCass

La contestation de la rente

Mise en Pratique

Etudes de cas

Prévoir les éléments suivants pour le déroulement de la formation : Comptes employeurs 3 dernières années / Feuilles de calculs des Taux de cotisations / Dossiers contentieux en cours (si possible documents en nombre pour les stagiaires).